

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-dixième session du Comité permanent
Rosa Khutor, Sochi (Fédération de Russie), 1 – 5 octobre 2018

Questions administratives et financières

QUESTIONS ADMINISTRATIVES DONT ACCORDS AVEC LE PAYS HÔTE POUR LE SECRÉTARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Le présent document décrit le fonctionnement administratif du Secrétariat depuis la dernière session du Comité permanent (SC69, Genève, novembre 2017) et doit être lu conjointement avec le rapport du Secrétariat sur les questions financières.

Accords avec le pays hôte pour le Secrétariat

3. Conformément à la résolution Conf. 17.2, *Financement et programme de travail chiffré pour le Secrétariat pour 2017-2019*, paragraphe 2, et aux recommandations adoptées par le Comité permanent à sa 69^e session, le Secrétariat a poursuivi ses consultations avec le Gouvernement de la Suisse concernant un appui renforcé de la Suisse au Secrétariat CITES et à l'application de la Convention.
4. Une réunion a eu lieu à Genève, le 9 mars 2018, entre des hauts fonctionnaires suisses et le Secrétaire général, suite à la signature d'un accord de donateur relatif au financement externe à utiliser pour les activités figurant sous les points B et E du programme de travail du Secrétariat concernant les activités des services scientifiques, d'appui à la lutte contre la fraude, des affaires juridiques et des politiques commerciales et de gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication.
5. Le Secrétariat organisera d'autres consultations avec la Suisse concernant l'appui à la Convention pour 2019 mais, au moment de la rédaction du rapport, aucun accord de donateur n'avait été signé pour l'année 2019.
6. Dans la période qui a suivi la 69^e session du Comité permanent, le Secrétariat a reçu des contributions de la Suisse pour un montant de 508 130 USD (500 000 CHF) et 104 712 USD (100 000 CHF) pour l'appui à la Convention en 2018, comme indiqué dans le document d'information SC69 Inf. 42.

Situation concernant le personnel

7. Le tableau indicatif sur le personnel du Secrétariat pour la période 2017-2019 comprend 21 postes financés par le fonds d'affectation spéciale (CTL), 3,25 postes financés par les dépenses d'appui au programme (PSC) et 9 postes de projets financés par le fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL). Conformément à la résolution Conf. 17.2, paragraphe 35, et dans le contexte du budget global pour le personnel, le Secrétaire général a usé de son autorité pour prendre des décisions concernant le personnel, selon les besoins, durant la période.
8. Depuis décembre 2017 et jusqu'à aujourd'hui, plusieurs changements ont été apportés au personnel du Secrétariat. Les recrutements suivants ont été faits durant la période (indiqués partiellement dans la notification aux Parties n° 2018/065 datée du 25 juin 2018) :

Nom	Titre de la fonction / service CITES	Sources de financement
M. Yuan Liu	Administratrice, chargée de programmes, P-4 / Services de gestion des connaissances et information	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
M ^{me} Thea Carroll	Coordonnatrice MIKE, P-4 / Services scientifiques (SST) / équipe MIKE à Nairobi	Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) par l'Union européenne
M ^{me} Dejana Radisavljevic	Assistante de recherche, GS / SST	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
M. Martin Hitziger	Administrateur chargé des espèces de plantes, P-2 / SST	Administrateur auxiliaire (JPO) par l'Allemagne
M ^{me} Nadia Berny	Assistante pour les réunions et la Conférence, GS / Organes directeurs et services de conférence (GBMS)	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
M ^{me} Isabel Camarena	Administratrice scientifique, flore P-4 / SST	Fonds d'affectation spéciale (CTL) (affectation temporaire de 3 ans)
M. Daniel Kachelriess	Administrateur scientifique, espèces marines, P-2 / SST	Administrateur auxiliaire (JPO) par l'Allemagne et l'Union européenne (prorogation pour la 4 ^e année)
M ^{me} Panida Charot	Assistante, gestion de programmes, GS / KMOS	Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) par l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique

9. Les recrutements suivants pour des postes vacants sont en cours et devraient être finalisés fin 2018 :

Titre de la fonction / service CITES	Statut	Sources de financement
Assistant de programme, GS (nouveau)	Services réglementaires, Équipe d'appui à la lutte contre la fraude (EST) (ouverture de poste 88428 dans le système de recrutement de l'ONU Inspira)	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
Administrateur de programme adjoint, P-2 (nouveau)	KMOS (ouverture de poste 98125 dans Inspira)	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
Secrétaire général, D-2	Recrutement en cours (ouverture de poste 93620 dans Inspira)	Fonds d'affectation spéciale (CTL)
Administrateur ICCWC, P-3	EST (ouverture de poste en création dans Inspira)	Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL) par le Royaume-Uni et l'Union européenne

10. Concernant le poste vacant de Secrétaire général, de niveau D-2, les détails de la procédure de recrutement ont été fournis dans une notification aux Parties [n° 2018/026](#) datée du 21 mars 2018 et le recrutement est totalement géré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) conformément aux règles et règlements relatifs au personnel des Nations Unies et au mémorandum d'accord signé entre le Comité permanent CITES et le Directeur exécutif du PNUE.
11. Dans la période allant jusqu'au recrutement du nouveau Secrétaire général, un membre du personnel du Secrétariat a accepté de se charger de fonctions additionnelles et d'assumer le rôle de responsable du Secrétariat.
12. En outre, le Secrétariat a également reçu l'appui de stagiaires hautement qualifiés des États-Unis d'Amérique, de France, d'Italie et de Suisse.
13. Les postes financés par le budget central et les projets sont occupés soit par un recrutement habituel via le système Inspira des Nations Unies soit par un engagement temporaire jusqu'à ce qu'un recrutement à long terme soit finalisé.
14. Le Secrétariat exprime sa profonde gratitude aux Parties pour leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale (CTL) et aux donateurs qui ont permis au Secrétariat d'employer un personnel additionnel dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale de soutien aux activités CITES (QTL), à savoir l'Allemagne, les

États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suisse et l'Union européenne.

Services de secrétariat du PNUE aux accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres entités

15. Le 29 mars 2018, le PNUE a finalisé le cadre des services administratifs qu'il apporte aux secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et à d'autres entités, en réponse à la résolution 2/18 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les relations entre le PNUE et les AME.
16. Le cadre des services administratifs et d'appui a été élaboré en coopération avec les AME administrés par le PNUE. Le Secrétariat CITES a fourni des commentaires et des suggestions qui ont été partiellement pris en considération. Le Secrétariat a signalé que les nouveaux services fournis par le PNUE doivent aussi tenir compte du mémorandum d'accord en vigueur entre le Comité permanent CITES et le Directeur exécutif, daté du 1^{er} septembre 2011, fournir une ventilation des coûts pour les catégories de services disponibles et a ajouté que le taux de 4,29% retenu par le PNUE pour les dépenses d'appui au programme devrait couvrir les coûts indirects, des services communs et directs.
17. Le Secrétariat demande que d'autres consultations aient lieu avec le PNUE, principalement du point de vue de l'établissement des coûts et de la sélection du fournisseur de services afin de pouvoir mener à bien une comparaison complète des coûts entre les fournisseurs de services à Genève et à Nairobi et de savoir si les dépenses pour les catégories de services fournis sont couvertes par la part du PSC CITES retenue par le PNUE, et pour veiller à ce que les nouveaux services de secrétariat aux AME soient conformes au mémorandum d'accord conclu entre le Comité permanent CITES et le Directeur exécutif.

Attribution d'appui au programme

18. Conformément à la nouvelle politique d'attribution des dépenses d'appui au programme (PSC), introduite en mai 2017 par le PNUE, un montant total de 858 941 USD a été attribué au Secrétariat CITES en 2018 avec la répartition suivante (en USD) :

Attribution du revenu PSC	Somme retenue par ONU Environnement pour les fonctions administratives centrales	Somme rétrocédée à la CITES	Déduction pour les coûts relatifs à Umoja, GSDM et MDM	Attribution finale à utiliser par la CITES
858 941	357 951	500 990	34 092	466 898

19. En décembre 2017, conformément à la résolution 63/262 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Contrôleur des Nations Unies a communiqué avec tous les secrétariats pour leur indiquer leur part des coûts de 2018 afin de couvrir les « initiatives organisationnelles » d'après les dépenses encourues en 2017. Ces initiatives comprennent Umoja, le Module mondial de prestations de services (GSDM) et Master Data Management (MDM) et se montent à 34 092 USD pour la CITES pour l'année 2018.
20. L'attribution PSC de la CITES en 2018 s'élève à 466 898 USD et sert à financer un fonctionnaire d'administration P-4, 0,25 fonctionnaire du réseau d'information P-3 (vacant) et deux membres du personnel des services généraux et ne devrait pas suffire pour couvrir les salaires toute l'année ; une dépense excédentaire d'environ 60 000 USD est prévue.
21. Le Secrétariat a également collaboré étroitement avec le PNUE pour faire en sorte que l'attribution de revenu PSC soit reflétée dans le niveau réel du revenu, le niveau des dépenses et les taux appliqués, calculé et publié manuellement sur Umoja par l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) sur une base trimestrielle.
22. En outre, le Secrétariat procède à un examen permanent pour garantir que les taux PSC appliqués pour les contributions extrabudgétaires soient maintenus et utilisés pour le personnel interne et non annulés ou partiellement appliqués pour les contributions en appui aux projets mis en œuvre par d'autres organisations des Nations Unies ou organisations non gouvernementales.
23. Par ailleurs, le Secrétariat a continué de chercher des éclaircissements et des orientations sur l'utilisation de la part retenue par le PNUE, qui s'élève à 357 951 USD pour 2018, et pour savoir si cette part est utilisée pour couvrir des coûts indirects, des services communs et des coûts directs relatifs à la CITES. Toutefois,

d'autres consultations sont requises et une réunion est prévue mi-août 2018 avec le conseiller financier des AME d'ONU Environnement.

Umoja-extension 2

24. Après le déploiement du Système de gestion des ressources d'entreprise mondial, Umoja, en juin 2015, qui se concentrait sur les modules administratifs et financiers relatifs aux comptes financiers, au système de rémunération, à l'administration du budget, à la gestion des subventions, à la gestion des voyages et des ressources humaines de base, le Secrétariat des Nations Unies travaille actuellement au déploiement de nouveaux modules dans Umoja-extension 2.
25. La nouvelle extension introduira des modules de planification stratégique, gestion de programmes et de projets, mise en œuvre de la gestion des partenaires, formulation de budget et outil de planification et mobilisation des ressources. En outre, les nouveaux modules devraient avoir un impact important sur le rôle et les responsabilités de la gestion du programme et des projets et nécessiteront un travail supplémentaire des points focaux du Secrétariat durant les phases d'élaboration, d'essai et de formation qui devraient avoir lieu sur une période d'une année à partir de septembre 2018.

Recommandation

26. Le Secrétariat demande que le Comité permanent :
 - a) prenne note du présent rapport sur les questions administratives, y compris les accords de pays hôte pour le Secrétariat ; et
 - b) demande au Secrétariat de poursuivre les travaux avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour éclaircir l'attribution de l'appui au programme, les nouveaux services de secrétariat introduits dans les AME et garantir que cela reste cohérent et respecte totalement le mémorandum d'accord en vigueur entre le Comité permanent de la CITES et le Directeur exécutif du PNUE.